

ASSAINISSEMENTS DES DEBITS RESIDUELS

L'OFEV a publié le 30 mai dernier un communiqué rapportant qu'encore un quart des prélèvements d'eau restent à assainir en Suisse. Sur cette dépêche, on peut lire que

- Les cantons avaient jusqu'à fin 2012 pour assainir les tronçons à débit résiduel en aval des prises d'eau concédées avant 1992.
- Seul 7 cantons ont appliqué les prescriptions légales de 1992.
- 250 assainissements doivent être réalisés en Suisse.
- le canton du Jura aurait à réaliser encore 40% des assainissements le concernant.

L'OFEV précise que de nets progrès ont été observés dans notre canton, ce que nous saluons, et il espère que d'ici 2018 tous les assainissements des débits résiduels soient terminés.

Au vu de cette publication que nous ne pouvons remettre en doute, nous prions le Gouvernement de répondre aux questions suivantes,

1. Combien de sites reste-t-il à assainir sur notre territoire et où sont-ils?
2. Pour ces différents sites, dans quels délais un assainissement est-il prévu ?
3. Si certains sites ne seront volontairement pas assainis, quelles en sont les raisons ?

Delémont, le 6 septembre 2017

Pour le groupe CS-POP et Verts
Christophe Terrier

